



Agence du revenu
du Canada

Canada Revenue
Agency

Canada

Tableau 12

Valeur de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée perçue, selon la forme juridique de l'entité, 2011 à 2015

Forme juridique de l'entité	2011	2012	2013	2014	2015
Propriétaire unique	5 775 383	5 702 072	5 191 074	5 087 228	5 067 790
Société de personnes	33 914 327	35 506 753	35 188 759	38 114 143	34 732 916
Société	200 707 786	206 025 750	201 219 539	209 769 009	207 121 618
Fiducie, inconnue, et autre	3 658 556	3 400 808	3 226 211	3 330 821	3 138 739
Total	244 056 051	250 635 383	244 825 584	256 301 202	250 061 063

Notes

1. Les montants sont arrondis et présentés en milliers de dollars.
2. La somme des chiffres peut ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement.
3. Les données sont présentées en fonction de l'année civile.
4. Les provinces de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ont adhéré au programme de la taxe de vente harmonisée le 1^{er} juillet 2010.
5. La province de l'Île-du-Prince-Édouard a adhéré au programme de la taxe de vente harmonisée le 1^{er} avril 2013.
6. La province de la Colombie-Britannique a quitté le programme de la taxe de vente harmonisée le 1^{er} avril 2013.
7. Les données datent de décembre 2017.
8. Les données peuvent faire l'objet de révisions.